

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 juin 2011

---

**DÉVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE ET  
SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS - (n° 3519)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 107

présenté par

M. Gille, M. Marsac, M. Issindou, M. Juanico, M. Liebgott, M. Mallot, Mme Oget,  
M. Rousset, M. Vidalies  
et les membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 6 OCTIES, insérer l'article suivant :**

Un rapport du Gouvernement est déposé au Parlement avant le 1<sup>er</sup> octobre 2011 sur les conditions et l'évolution des sources de financement des examens organisés par les centres de formation d'apprentis.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objet de prévoir un rapport du gouvernement pour éclairer la représentation nationale sur les conditions et l'évolution des sources de financement des examens organisés par les CFA.